



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation sanitaire et politique vaccinale

Question au Gouvernement n° 3571

Texte de la question

SITUATION SANITAIRE ET POLITIQUE VACCINALE

M. le président. La parole est à M. Thomas Mesnier, et à lui seul.

M. Thomas Mesnier. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, le 30 octobre dernier commençait un nouveau confinement, annoncé par le Président de la République. Un nouveau confinement indispensable pour faire reculer le coronavirus qui met en tension notre nation et en premier lieu notre système de santé et nos soignants, auxquels je veux rendre hommage. Un nouveau confinement pour protéger les Français. Ce nouveau confinement, tirant les conséquences du précédent, nous a permis de faire reculer le virus tout en maintenant nos écoles ouvertes, impératif éducatif, impératif social, et en maintenant une activité économique la plus forte possible dans le contexte.

Le confinement a porté ses fruits. Grâce à l'engagement de chacun, le virus recule plus qu'ailleurs. Mais il ne faut pas céder au triomphalisme, nous devons rester vigilants, tant la menace reste grande.

Durant cette crise, la sécurité sociale a joué tout son rôle. Le budget que nous avons adopté définitivement hier soir en est la preuve : soutien à l'économie par des exonérations, l'aide au paiement ou l'activité partielle, investissements sans précédent dans notre système de santé, 15 milliards d'euros engagés en 2020 par l'assurance maladie pour répondre à la crise sanitaire, plus de 4 milliards provisionnés en 2021 pour l'achat de masques, pour les tests, les vaccins. Nous mettons les moyens pour protéger les Français.

Alors que les restrictions sanitaires s'assouplissent depuis ce week-end et que la Haute Autorité de santé a présenté hier ses recommandations pour déployer les tant attendus vaccins, pouvez-vous nous présenter un état des lieux de la situation sanitaire, préciser le calendrier concernant les annonces du Gouvernement pour lutter contre la covid-19, notamment la stratégie vaccinale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Fabien Di Filippo. Il a besoin de cajoler sa majorité !

M. Jean Castex, Premier ministre. Monsieur le député Thomas Mesnier, je prends la parole pour tout d'abord vous remercier et vous féliciter de l'excellent travail accompli dans le cadre du PLFSS pour 2021 (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR*), qui a été voté par votre assemblée et qui est un PLFSS historique,...

M. Pierre Cordier. Ah, historique ?

M. Jean Castex, Premier ministrenon seulement, comme vous l'avez dit, parce qu'il permet de faire face à la crise sanitaire qui, hélas, n'est pas terminée mais aussi parce qu'il est la première étape de la mise en œuvre du Ségur de la santé qui donnera à nos établissements de santé et à nos soignants les moyens qu'ils attendaient tant. *(Mme Caroline Fiat proteste.)*

Vous m'interrogez sur la situation sanitaire. Vous l'avez rappelé, nous avons été conduits à prendre,...

M. Christian Jacob. Cinq fois plus de morts qu'en Allemagne ! Commencez par ça ! *(Protestations sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Jean Castex, Premier ministreen France comme ailleurs en Europe, après la flambée épidémique grave...

M. Thibault Bazin. Une très mauvaise gestion du déconfinement ! Qui en était responsable ?

M. Jean Castex, Premier ministrequi a caractérisé l'ensemble de notre continent à la fin du mois d'octobre, des mesures difficiles, qui ont été critiquées à l'envi. Ces mesures étaient nécessaires, et la meilleure preuve en est leur résultat...

M. Christian Jacob. Cinq fois plus de morts qu'en Allemagne !

M. Fabien Di Filippo. Rappelez Sibeth Ndiaye !

M. Jean Castex, Premier ministreet non l'opinion que peuvent en avoir les uns ou les autres. Vous avez raison de le rappeler mais il faut le dire avec prudence et humilité, notamment à l'endroit de celles et ceux qui donnent beaucoup de leçons avec une grande assurance et en permanence *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM)* les résultats enregistrés par la France sont actuellement les plus favorables en Europe. Et pour la première fois nous avons de meilleurs résultats que l'Allemagne. *(Protestations sur les bancs du groupe LR. – Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Il ne faut cependant pas crier victoire. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)* J'en appelle à la vigilance de tous et de chacun. Nous avons dû, vous l'avez dit, maintenir encore certains secteurs fermés car les chiffres de l'épidémie sont encore plus élevés qu'ils ne l'étaient au moment du premier déconfinement.

Il faut donc que nous tenions tous un discours responsable...

M. Raphaël Schellenberger. La censure est de retour ! C'est le retour de l'ORTF !

M. Jean Castex, Premier ministreet que nous consolidions la stratégie « tester, alerter, protéger », dont nous allons débattre prochainement.

M. Pierre Cordier. On se croirait en septembre 39 ! Daladier, reviens !

M. Jean Castex, Premier ministre . Enfin, éclairés par l'avis rendu hier par la Haute Autorité de santé,...

Un député du groupe LR . Et la décision du Conseil d'État sur les offices du dimanche matin ?

M. Jean Castex, Premier ministrenous devons – vous l'avez souligné – déployer notre stratégie vaccinale et vacciner en priorité les résidents des EHPAD et certains personnels de santé. Dès jeudi, je détaillerai cette stratégie avec le ministre de la santé et des solidarités. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Maxime Minot. Ça fait du bien quand ça s'arrête ! (*Rires.*)

M. le président. Cela fait aussi beaucoup de bien quand vous vous arrêtez ! (*Sourires.*)

Données clés

Auteur : [M. Thomas Mesnier](#)

Circonscription : Charente (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3571

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 décembre 2020](#)